



Les points importants du Conseil communal du jeudi 21 décembre 2017

Restauration du chemin du Crabbegat - Approbation des conditions du marché, du mode de passation, de l'estimation et du mode de financement de la dépense

Le chemin du Crabbegat, témoin du passé ucclois, va faire l'objet d'une restauration qui va débiter en mars ou avril 2018. Les travaux porteront notamment sur l'égouttage mais aussi sur les talus et les murets proches des talus. Des arbres seront également plantés. Si le groupe Ecolo se réjouit de cette restauration et des nombreuses balises fixées par le Service Sert, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a toutefois questionné l'Échevin des Espaces Verts Eric Sax (MR) sur le critère du prix et sur la subsidiation de ce projet. *"Le marché passé en procédure ouverte porte sur quelque 870.000 €, ce qui n'est pas négligeable sur le plan communal. Pourquoi seul le critère du prix a été retenu dans ce marché public et ce, au détriment de critères portant sur la qualité qui me semble être une plus-value ? Au vu du budget et au vu du fait que le site est classé, est-il prévu de solliciter des subsides ou avez-vous déjà la garantie d'en disposer de la part des autorités supérieures ?"* *"Oui le prix a été le seul critère de sélection mais la société choisie est une société spécialisée pour ce genre de travaux et nous avons pris tous les renseignements utiles la concernant. Quant aux subsides, nous avons dans notre enveloppe un montant de 409.124,55 € qui va être subsidié à 80%"*, a précisé Eric Sax. Du côté de la majorité, si Daniel Hublet (Chef de groupe cdH), s'est également réjoui du projet proposé par le Collège, il a souhaité avoir la confirmation sur le fait que la restauration des déprédations causées côté Crabbegat par le promoteur qui a construit la maison au 27 de l'avenue Kamerdelle allait bien être réalisée en même temps que le réaménagement complet du chemin. *"Je souhaite également savoir si des négociations sont actuellement en cours avec ce promoteur afin qu'il paye ces travaux, c'est important aussi"*. Ce à quoi l'Échevin a répondu par l'affirmative. Point approuvé à l'unanimité.

Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Renouvellement - Modification du taux

Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a annoncé la poursuite du "tax shift communal" avec une nouvelle diminution de 0,1% de l'impôt des personnes physiques (IPP). Du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a voulu rester nuancé sur ce tax shift communal. *"Pourquoi avoir augmenté fortement les impôts en une seule fois fin 2015 et pourquoi les diminuer très légèrement durant trois années. Et pourquoi pas l'inverse? Je n'ose imaginer que ce soit lié à des éléments de communication. On sait aussi que la hausse du précompte rapporte environ 3,5 millions d'euros sur la base annuelle de recettes supplémentaires alors que les trois baisses de l'IPP représentent une moins value en recettes d'environ 1,2 millions d'euros. Et donc, suite aux différentes mesures prises sur le plan fiscal au cours de cette mandature, cela représente tout de même 2 millions de recettes supplémentaires"*. Valentine Delwart a indiqué que la baisse consécutive de l'IPP était gérée avec prudence et avait été décidée après l'exercice réel du budget. *"Nous avons constaté que le budget qui vous sera proposé en janvier 2018 le permet et pas juste en 2018 mais bien sur le long terme. Contrairement à ce que vous sembliez penser, il ne s'agit en aucun cas d'un coup de com mais*

bien d'une réflexion avec une gestion en bon père de famille". Toujours du côté de l'opposition, si Bernard Hayette (PS) a tenu à rappeler que l'impôt était nécessaire pour pouvoir faire des dépenses publiques et répondre aux besoins de la population, il a toutefois tenu à pointer l'injustice du modèle fiscal existant. "La fiscalité des personnes doit être revue pour assurer davantage de justice entre les contribuables et ce, quelle que soit la source de revenus y compris ceux issus du capital et du patrimoine. L'impôt juste porte sur la totalité des revenus. Toute une série de personnes habitant Uccle échappent à la perception de l'impôt. La fiscalité est l'affaire de tous car elle est la garantie d'une société équilibrée, c'est pourquoi je souhaite des initiatives de la Commune pour que chacun contribue de manière juste et équitable au budget de la Commune". "Une fiscalité juste, c'est celle qui permet d'assumer une solidarité sans écraser une classe moyenne", a répondu Valentine Delwart. Du côté de la majorité, l'initiative a été saluée par Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) qui souligne qu'en trois ans, l'IPP a baissé de près de 5%. "C'est intéressant car j'ai fait le calcul sur un ménage qui gagnerait 1500 € nets et cela représente 72 € de moins d'impôts. Je trouve cela bien d'avoir à côté du tax shift régional un petit tax shift communal". Même réaction enthousiaste exprimée par Didier Reynders (Chef de groupe MR) qui estime qu'il est juste de tenter de travailler plutôt à la hausse le précompte immobilier qui touche aussi un certain nombre d'habitants ne payant pas d'impôts sur le revenu et de travailler à la baisse sur l'impôt lié au revenu qui provient essentiellement du travail. "Comme déjà dit précédemment, il faut avancer d'année en année. Je comprends parfois assez peu les remarques formulées ce soir car sur certains points, on s'inquiète des finances communales alors qu'à d'autres moments, on souhaite que les baisses soient d'un seul coup plus rapides et entraînant parfois des conséquences dommageables. Il n'est pas anormal que l'on essaye d'avoir un taux bas à Uccle et je me réjouis que les Ucclois qui travaillent voient à nouveau cet impôt diminuer". Enfin, côté Open VLD, Stefan Cornelis, Président du CPAS, s'est aussi dit satisfait de cette mesure et espère que la Commune continuera à aller dans cette direction l'année prochaine. Jean-Luc Vanraes (Open VLD) a, quant à lui, tenu à faire remarquer que l'élément important pour le citoyen était d'avoir un service à la hauteur des taxes payées. "Il n'y a pas que les chiffres. Le but du jeu, c'est d'offrir un bon service aux citoyens. Et si on fait un benchmark, on peut se réjouir à Uccle des services que nous avons par rapport aux taxes que nous payons". Point approuvé à l'unanimité.

Solidarité internationale - Subsidés 2017

Ce point n'a pas manqué de susciter quelques réactions au sein de l'opposition. Claudine Verstraeten (Cheffe de groupe PS) a manifesté clairement et fermement son mécontentement sur la diminution drastique du montant octroyé à Dynamo International. "C'est une association reconnue qui fait un travail remarquable en Asie, en Afrique ou encore en Amérique latine. C'est la première fois depuis très longtemps que tous les subsidés sont diminués et je trouve cela totalement inacceptable. Il faudrait revoir les critères d'attribution. Il ne faut évidemment pas parsemer un petit peu etcetera, c'est vrai ! Mais quand vous ne parsemez pas, vous supprimez et vous diminuez envers et contre tout". Françoise Dupuis (PS) a tenu, quant à elle, à insister sur le fait que la suppression d'un montant condamne un projet. "J'espère donc que vous y avez réfléchi en termes de projets et en termes d'aide à la coopération au développement". Face à ces remarques, Catherine Roba-Rabier, Échevin de la Solidarité internationale (cdH) a notamment expliqué que l'enveloppe budgétaire de cette année avait déjà été entamée et qu'elle avait donc dû répondre aux demandes avec une enveloppe diminuée. Elle a aussi relevé que toutes les associations qui recevront un subside cette année ont de réels projets. "Je ne pense pas que l'on puisse porter de jugement sur des vrais et des faux projets. Et les associations pour lesquelles nous n'avons aucune assurance, aucune personne relais, n'ont pas

été prises en compte. Concernant le budget, il n'est pas exclu qu'après avoir pris connaissance des différents projets, l'enveloppe budgétaire prévue pour 2018 soit entamée". Du côté d'Ecolo, Pierrot Desmet a déploré que dans l'établissement du montant global, le coût de la vie et l'index n'aient pas été pris en compte. "La fraction du budget me semble particulièrement faible, j'ose espérer qu'avec la présentation budgétaire qui arrive, nous pourrions arriver à un montant un peu plus élevé". "Je vous propose effectivement de revenir avec cette question au moment du budget", a répondu Catherine Roba-Rabier. Point approuvé à l'unanimité.